

Propriétaire / Requérant

## Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) J0B 2T0 Tél.: 819 848-2321 Fax: 819 848-2202 Site Internet: www.saintfelixdekingsey.ca Courriel: direction.generale@saintfelixdekingsey.ca

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR	Propriétaire
Nom	Requérant
Adresse	
Téléphone	
Courriel	
LOCALISATION DE L'IMMEUBLE VISÉ PAR LA DEMANDE	ÉLÉMENTS CONCERNÉS PAR LA DÉROGATION
Adresse de l'immeuble	☐ Bâtiment principal
Lot (s)	☐ Bâtiment accessoire
Identification zone	☐ Terrain
Matricule	Autre :
Utilisation actuelle	
DESCRIPTION DE LA DEMANDE ( JOINDRE DOCUMENT EN ANNEXE, AU BESOIN)	
DOCUMENTS EXIGÉS (DEUX EXEMPLAIRES)	
Certificat de localisation, si construction existante	
<ul> <li>Plan d'implantation, lorsque construction projetée</li> <li>Permis de construction ou certificat d'autorisation, le cas échéant</li> </ul>	
<ul> <li>Permis de construction ou certificat d'autorisation, le cas echeant</li> <li>Demande de permis de construction ou de certificat d'autorisation, le cas échéant</li> </ul>	
PAIEMENT EXIGÉ	
Des frais de 350,00 \$ sont exigés au dépôt de la demande pour l'étude du dossier. Notez qu'il s'agit de frais fixes obligatoires non remboursables, quelle que soit la décision rendue.	
En plus des frais fixes, les frais de publication des avis publics dans le journal sont aussi à la charge du demandeur.	
<b>DÉCLARATION ET SIGNATURE</b> Je, soussigné(e), reconnais avoir pris connaissance du <i>Règlement 524 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme.</i>	
Je déclare de plus que les renseignements fournis sur le présent formulaire ainsi que dans les documents en annexes sont exacts.	

Date